

DOSSIER DE PRESSE

DEPLACEMENT DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE EN GUYANE



Vendredi 13 et samedi 14 décembre 2013

SOMMAIRE

Programme	page 3
Enjeux du déplacement	page 4
Présentation de l'action des forces armées en Guyane	page 5
Rencontre avec les acteurs économiques de Guyane	page 6
Présentation du centre spatial guyanais	page 9
Signature d'un contrat entre Arianespace et Astrium	page 10
Remise de décoration au président du CNES, Salle Jupiter	page 11
Inauguration de la MAS	page 12
Déjeuner avec des jeunes guyanais, Kourou	page 13
Rencontre avec la population, Mana	page 14
Arrêt devant un chantier du projet Guyane Base Avancée	page 15
Rencontre avec le monde agricole à la MFR	page 16
Les maisons familiales et rurales en France	page 17
ANNEXE	
Présentation de la région Guyane	page 18
Présentation de la ville de Remire-Montjoly	page 20
Présentation de la ville de Cayenne	page 21
Présentation de la ville de Kourou	page 22
Présentation de la ville de Mana	page 23
Cartes de la Guyane	page24

PROGRAMME PREVISIONNEL

VENDREDI 13 DECEMBRE

15H00 : Atterrissage à l'aéroport de Cayenne en provenance de Sao Paulo

15H40 : Présentation de l'action des forces armées en Guyane, aéroport de Cayenne

17H00 : Rencontre avec les élus de Guyane, mairie de Rémire-Montjoly

SAMEDI 14 DECEMBRE

08H15 : Rencontre avec les acteurs économiques de Guyane, hôtel de ville de Cayenne

10H05 : Survol du Centre Spatial Guyanais

10H25 : Centre spatial guyanais, *Kourou*

- Rencontre avec les acteurs du centre spatial guyanais, Salle Jupiter
- Signature d'un contrat entre Arianespace et Astrium, Salle Jupiter
- Remise de décoration au président du CNES, Salle Jupiter

11H30 : Inauguration de la maison d'accueil spécialisée pour handicapés, Kourou

12H40 : Déjeuner avec des jeunes, hôtel des Roches de Kourou

15H00 : Rencontre avec la population, Place de l'hôtel de ville de Mana

16H00 : Visite d'un chantier du projet Guyane Base Avancée, Mana

16H20 : Rencontre avec le monde agricole à la maison familiale et rurale, Mana

17H15 : Décollage pour Cayenne et départ de Guyane

ENJEUX DU DEPLACEMENT

A l'occasion des vœux 2013 aux Outremers, le Président de la République a annoncé qu'il réserverait à la Guyane son premier déplacement outre-mer. Les caractéristiques de la Guyane font qu'elle illustre la diversité des outre-mer. :

- Diversité des territoires (Cayenne, Kourou (base spatiale), l'Ouest, l'intérieur),
- Diversité des populations,,
- Diversité des acteurs, (élus, responsables économiques, intervenants sociaux, acteurs du spatial, fonctionnaires civiles et militaires œuvrant pour la protection et la sécurité du territoire...),

Ce déplacement permettra de prendre toute la mesure des défis auxquels la Guyane est affrontée, notamment celui de la démographie. La population guyanaise représente aujourd'hui 250.000 habitants avec une projection d'environ 500.000 habitants dans 25 ans. Mais également des défis territoriaux, économiques, sociaux, ou environnementaux et énergétiques.

PRESENTATION DE L'ACTION DES FORCES ARMEES EN GUYANE

La lutte contre l'orpaillage illégal et le dispositif Harpie

L'orpaillage clandestin est une préoccupation majeure en Guyane.

L'orpaillage clandestin induit :

- Des activités criminelles lucratives (trafics, prostitution, traite d'êtres humains), des agressions, braquages et homicides ;
- Des problèmes sanitaires (VIH, paludisme);
- La destruction de l'environnement ;
- Une menace pour notre souveraineté.

Afin de lutter contre ce phénomène, un dispositif de lutte contre l'orpaillage illégal a été mis en place depuis trois ans : l'opération « Harpie ».

Le dispositif fédère, sous l'autorité du Préfet et du Procureur de la République, l'action quotidienne des gendarmes et des militaires des Forces armées en Guyane, plusieurs autres services de l'État (PAF, ONF, DEAL, DOUANE), et le Parc Amazonien de Guyane.

La pêche illégale en Guyane

La présence récurrente dans les eaux françaises de pêcheurs illégaux (surinamais à l'ouest et brésiliens à l'est) est une violation de souveraineté et un pillage des ressources halieutiques qui s'ajoutent aux difficultés structurelles de la filière locale.

Une réponse globale a été engagée autour de trois axes :

- Les opérations de répression en mer ;
- La coopération internationale ;
- Le développement de la filière locale de pêche.

Les efforts des pouvoirs publics ont permis d'aboutir à des résultats salués par la profession.

Les opérations de répression en mer ont été sensiblement renforcées en 2013.

Les patrouilles maritimes dévolues à la lutte contre la pêche illégale mobilisent 75 % du potentiel de navigation de l'État en Guyane.

Le renforcement de la coopération avec le Brésil

Le dialogue avec les autorités brésiliennes a abouti à la mise en place de patrouilles coordonnées à la délimitation des eaux entre la France et le Brésil. Ainsi, 29 navires ont été traités par la marine brésilienne dans leurs eaux.

Par ailleurs, des échanges de listes de navires signalés en infraction dans les eaux françaises ont lieu. Ces listes contribuent à maintenir une pression sur le Brésil en tant qu'État du pavillon, notamment dans le cadre de la procédure engagée par le Commission européenne. Les autorités brésiliennes ont récemment indiqué retirer l'immatriculation de 15 navires brésiliens figurant sur ces listes.

De nombreux acteurs économiques de Guyane ont été invités à l'occasion de la rencontre avec le Président de la République. S'y ajoute les représentants de la chambre d'agriculture, de la chambre des métiers, de la chambre de commerce et d'industrie, des organisations et groupements professionnels, de la CCI de Guadeloupe – Réunion – Martinique, ainsi que des organisations syndicales des salariés de la Guyane.

Acteurs économiques de Guyane :

Victor	BANTIFO	Président Syndicat Transports Fluviaux Guyanais
Philippe	ALCIDE-DIT-CLAUZEL	Président de l'Union Nationale des Entrepreneurs du Paysage de Guyane (UNEP)
Jean-Louis	ANTOINE	Président de la Fédération des Professionnels du Tourisme Guyanais
Marie-Paule	BELENUS ROMANA	Directrice Générale de SEMSAMAR
Fabian	BLANCHARD	Délégué de Guyane de la Station IFREMER
Didier	BOUTON	Directeur du Crédit Mutuel
Denis	BURLOT	Président de GDI
Gérard	CADIC	Directeur Général du Crédit Maritime des Antilles
Sylvie	CALABRE	Directeur de la Banque Des Antilles Françaises (BDAF)
Christine	CHUNG	Présidente du Commerce Extérieurs
Robert	CIBRELUS	Directeur de la SO.GE.MER.
Gabriel	CINNA	Directeur d'Agence du Crédit Agricole
Ludovic	COCOGNE	Directeur de l'Agence Française de Développement (AFD)
Sonia	DELOUCHE	Présidente de l'Ordre des Architectes de Guyane
Fabrice	DUFRESNE	Directeur Général de l'I.E.D.O.M.
Christian	EPAILLY	Président du FDSEA
Fréderic	BLANCHER	Directeur AGEFOS PME Antilles Guyane
Roger	FLEURIVAL	Président du Syndicat des Installateurs Electriciens des Travaux Annexe (SIETA)
Adelson	MAGLOIRE	Présidente Fédération des Offices de Tourismes et Syndicats d'Initiatives (FOTSIG)
Georges	GRAU	Président INTERPROBOIS de Guyane
Marc	HO A CHUCK	Président d'Entreprendre en France

Marie-Paule	HORTH	Présidente de l'Association des Commerçants de Sinnamary
Joseph	HYASINE	Président de la Fédération des Artisans de Guyane
Eugénie	JOURSON	Directeur du Crédit Moderne
Philippe	KESTEMAN	Directeur Général BRED Groupe Populaire - SOFIDEG (Société Financière Développement Guyane)
Eric	KUO TSING JEN	Directeur Groupe Havas, Thomas Cook
Patrick	LABRANCHE	Président du Groupement Régional des Agriculteurs de Guyane (GRAGE)
Yves	LELEU	Directeur de la Banque Nationale de Paris- Guyane
Alain	LEROY	Président du Syndicat de Gardiennage et de Sécurité
Bernard	SELLIER	Président de la SENOG
Catherine	MARCHAL	Directrice de l'Agence SOMAFI
Christian	MARCHAND	Président Directeur Général Air Guyane
Philippe	MATHEUS	Président du Groupement des Sociétés Minières de Guyane (GSMG)
Jésus	MIRANDA	Président de la Coopérative de Céréales et Oléagineux de Guyane (COCEROG)
Renaud	MORTEMARD DE BOISSE	Président de la CGSS
Carol	OSTORERO	Présidente de l'Association Guyanaise Interprofessionnelle d'Exploitation Minière (AGIEM)
Lucien	PREVOT	Président de la Chambre des Notaires Guyane - Martinique
Daniel	RINGUET	Président du Syndicat Départemental des Transporteurs de Guyane
Fernand	RADAMONTHE	Président Caisse des Congés Payés du BTP - Président de la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB)
Claude	SUZANON	Président du Parc Amazonien de Guyane
Yâsmîn	VAUTOR	Présidente Jeune Chambre Economique de Cayenne
Jean-Albert	VILLEROY	Président des Cabinets Conseils de Guyane
Paul-Richard	VINGADASSALOM	Président Fédéral JCI Guyane et Antilles Françaises

Gerard	FRANCOURT	Président du Syndicat des Ambulanciers de Guyane
Alex	WEIMERT	Président du Crédit Mutuel
Sébastien	DEJAM	Syndicat des Prof Automobile Guyane
Jean-Yves	MARCAULT - DEROUARD	Batonnier de Guyane
Wilfrid	FORTUNE	Président Syndicat des Artisans Taxi de Guyane
Luc	ANCEL	Président de la Ch, Int, des Huissiers de Justice
Alain	LECORRE	Directeur Général par intérim SIGUY
Patricia	WEIMERT	Présidente de l'Association des Professionnels de la Formation
Benjamin	LITTLE	Vice-président d'IAMGOLD

LE CENTRE SPATIAL GUYANAIS



La création du Centre Spatial Guyanais (CSG) a été décidée par la France le 14 avril 1964 pour être la base spatiale du CNES. Dès 1966, il a été adopté par les autres Etats européens comme la base de lancement européenne et il est aujourd'hui le « Port Spatial de l'Europe ». Les premiers lancements de fusées sonde ont été réalisés à partir de 1968.

Localisé en Guyane sur les communes de Kourou et Sinnamary, il bénéficie de sa proximité avec l'équateur pour les lancements vers l'Est des satellites géostationnaires, de conditions météorologiques favorables et d'une façade maritime largement ouverte sur l'Océan Atlantique, qui permet de réaliser des lancements vers tous les azimuts et en toute sécurité.

Etabli sur 700 km², soit 1 % de la superficie de la Guyane et 40 km de bande côtière, le CSG comprend plusieurs types d'installations.

Selon l'INSEE, l'activité spatiale génère environ 9.000 emplois directs et indirects en Guyane, soit 15% de la population active. L'activité spatiale en Guyane est également évaluée à plus de 15% du PIB.

Le CSG, un complexe spatial mis à la disposition de l'Europe

Le CNES est le propriétaire foncier de l'ensemble de la base spatiale. Un accord entre la France et l'Agence spatiale européenne (ESA) met à sa disposition le site pour les programmes d'accès à l'espace, actuellement Ariane 5, Soyouz, Vega et la future Ariane 6.

L'ensemble de ces installations constitue le « Port Spatial de l'Europe ». Elles ont été réalisées et sont exploitées dans le cadre des programmes de l'ESA.

L'actualité des lancements au CSG

Depuis 1979, le CSG est la base de lancement du lanceur européen Ariane. Aujourd'hui, trois systèmes de lancement sont en exploitation :

- Ariane 5 : c'est le lanceur de souveraineté de l'Europe, avec une performance de 10.500 kg en orbite de transfert géostationnaire ; depuis 1979, 215 lancements d'Ariane ont eu lieu dont 71 d'Ariane 5, les 57 derniers étant des succès ;
- Vega : c'est le petit lanceur européen, doté d'une performance d'environ 1.200 kg sur une orbite à 700 km d'altitude ; deux lancements de Vega ont déjà eu lieu ;
- Soyuz : c'est le lanceur russe dont un pas de tir a été construit au CSG ; Soyuz a déjà permis de lancer des missions institutionnelles majeures comme Galileo ou Pléiades.

LE CONTRAT ARIANESPACE-ASTRIUM

Ce contrat correspond à la commande d'Arianespace à Astrium de 18 lanceurs Ariane 5, livrés dans la période de début 2017 à fin 2019, pour un montant de l'ordre de 2 Md€.

Cette commande vient compléter la commande en cours de 35 lanceurs et permet d'assurer la continuité de la production et du service de lancement.

La mise en place de cette commande a permis à l'industrie, grâce à la perspective à long terme qui lui est donnée, de mettre en œuvre des actions d'optimisation de la production de manière à réduire les coûts de production de l'ordre de 10% à compter des 10 derniers lanceurs de la commande actuelle.

BIOGRAPHIE DE JEAN-YVES LE GALL PRESIDENT DU CNES



Jean-Yves Le Gall est Ingénieur de l'Ecole Supérieure d'Optique (1981) et Docteur-Ingénieur de l'Université de Paris-Sud (1983).

En 1981, il débute sa carrière comme Chercheur au Laboratoire d'Astronomie Spatiale du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS).

Il est nommé Directeur Général Adjoint du CNES en 1996. A ce titre, il est responsable de l'élaboration du Plan Stratégique et est Délégué français au Conseil de l'Agence spatiale européenne.

Il est nommé en 1998, Président Directeur Général de la société euro-russe Starsem, chargée d'exploiter et de commercialiser le lanceur Soyuz.

En 2001, il devient Directeur Général d'Arianespace et en 2007, Président Directeur Général de la société.

Jean-Yves Le Gall est nommé le 3 avril 2013, Président du Centre National d'Etudes Spatiales.

MAISON D'ACCUEIL SPECIALISE KOUROU



Il s'agit de la deuxième MAS en Guyane avec celle de Cayenne comptant 33 places.

Elle s'inscrit pleinement dans le plan de rattrapage de création de places 2010 -2016 établi entre la CNSA, la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie et l'ARS.

La Maison d'Accueil Spécialisée recevra des personnes atteintes d'un handicap important, de maladies invalidantes comme le neuro – vih, la sclérose en plaque, les maladies apparentées, les séquelles d'accidents vasculaires cérébraux et des blessés présentant des traumatismes crâniens. Leur état nécessite le recours à une tierce personne pour les actes de la vie courante, une surveillance médicale et des soins constants. 63 patients adultes (entre 20 et 59 ans) très lourdement handicapés pourront ainsi être accueillis en internat et 3 en externat (l'arrêté d'autorisation date du 5/11/2008).

Le personnel est constitué d'une équipe pluridisciplinaire de 80 salariés conjuguant interventions éducatives, pédagogiques, thérapeutiques et sociales.

La construction de cet établissement est financé à hauteur de 11 millions d'euros (partie investissement) par le maître d'ouvrage : la SIMKO. Le fonctionnement sera financé à hauteur de 6 millions d'euros par l'ARS de Guyane sur des crédits de l'ONDAM médicosocial (Objectif National de Dépenses d'Assurance Maladie). Le terrain est cédé par la mairie de Kourou et le CNES.

Participants au déjeuner :

DIFOU Samia, 25 ans, Maripasoula

Mère de famille, inscrite au dispositif du lycée de la Nouvelle Chance dont elle est la déléguée

HO KEE KING Gaetan, 17 ans, Cayenne

Etudiant de Bac Pro Hôtellerie

PRODEL Elodie, 28 ans, Cayenne

Créatrice d'entreprise de conseils et vente de livres. destinés aux particuliers, établissements scolaires, aux revendeurs, aux entreprises, aux collectivités, aux comités d'entreprise

DUMAZ Luigi, 20 ans, Matoury

Etudiant en BTS 2ème année Gestion et Protection de la Nature

MONTOUTE Kephren, 19 ans, Cayenne

Élève en CPGE Lettres, 2ème année.

ATEMICI Louliana, 22 ans, Kourou

Réceptionniste à l'Hôtel des Roches

SOMMIER Jean-Philippe, 25 ans, **Grand Santi**

Boursier puis stagiaire sur les Opérations satellite du CNES

FERDINAND Stessy, 16 ans, Matoury

Bénéficiaire du dispositif « Cordée de la réussite »

KAYAMARE Muneca, 19 ans, Saint-Laurent du Maroni

Elle habite le village "Paddock" à Saint-Laurent du Maroni. Elle a obtenu un bac STG communication et gestion des ressources humaines en 2012 au LPO Lumina Sophie

RUBE Maxence, 18 ans, Romilly-sur-Seine

Parcours IUT de Kourou, CNES Apprentissage

SIFFRARD Yokiendy, 23 ans, **Port-au Prince**

Professeur de technologie à Agarande qui a reçu un prix d'écriture dramatique (ETC Caraibe). Il a été retenu en Guadeloupe pour le projet national "Imaginez maintenant" où il a joué dans la pièce "VLOM" (Vivre Libre ou Mourir). Il continue à écrire, anime des scènes SLAM sur Kourou, a été publié en SLAM

ALVARADE Darvl, 22 ans, Cavenne

En Master 1, M1 MEEF (métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation)

BRUNO Immaculée, 20 ans, Cayenne

Etudiant

NARCISO DOS SANTOS Roberto, 18 ans, Cavenne

Etudiant en 2e année de CAPA SMR (service en milieu rural)

TEZZELE Tamara

Pépiniériste

Parcours: Master Pro. Univ. Toulouse III (sciences technologie santé, mention Génie mécanique en aéronautique

AMALENZI Pascal, 22 ans, Kourou

ASATIE Chelsea, 16 ans, Saint-Laurent

Etudiant en Prépa Sciences Po

ATANGWIE Dannisky, 16 ans, Grand Santi Etudiant

PAUILLAC Melvina, 25 ans, Créteil

Boursière. IUT de Kourou puis Ecole d'ingénieurs en électricité, productique et management industriel

CARRICO NUNES, 22 ans, Aubagnes

Etudiante en apprentissage Licence Pro Marketing Communication et Ventes à l'IUT de Kourou

LES POPULATIONS ATOCHTONES DE GUYANE

Les Amérindiens :

Ce sont les premiers habitants de la Guyane.

Ils se répartissent en 6 groupes ethniques qui ont chacun leur langue et leurs coutumes :

- Les Kalina sont les plus nombreux (environ 2000 personnes)
- Les Arawaks (environ 300) vivent à Saint-Laurent du Maroni, Mana et Cayenne.
- Les Palikurs (environ 500) vivent sur le Bas-Oyapock.
- Les Wayampis (environ 500) vivent à l'amont du fleuve Oyapock.
- Les Wayanas (environ 1000) vivent à l'amony du fleuve Maroni.
- Les Emérillons sont les moins nombreux (quelques dizaines). Il s'agit d'une population namade qui circule en forêt profonde entre les bassins du Maroni et de l'Oyapock.

Les Bushinengués :

Ce sont des descendants de populations africaines victimes de la traite négrière qui se sont libérées elles-mêmes et se sont repliées en forêt profonde.

Ils se répartissent entre :

- Les Alukus qui sont originaires de la région de Papaïchton et de Maripalousa mais qui sont aujourd'hui nombreux sur le littoral.
- Les Djukas, originaires du fleuve Tapanahony au Surinam et qui sont les plus nombreux, notamment dans la région de Grand-Santi.
- Les Paramacas originaires du centre du Surinam qui sont très présents vers Kourou.

Les populations autochtones de Guyane partagent des préoccupations communes :

- la disposition du foncier pour pratiquer les activités traditionnelles (chasse et pêche).
- L'accès aux services publics (de l'éducation et de la santé particulièrement) dans les zones reculées.
- La défense de leur culture et de leur langue.



La création d'une piscine à Mana, intégrée au programme « Guyane base avancée », est une opération conduite par la Région Guyane avec l'aide des fonds européens.

La construction de cette piscine s'inscrit dans une stratégie plus large visant à rattraper les retards structurels, à assurer un meilleur maillage du territoire et à doter l'ouest guyanais d'infrastructures permettant de répondre aux besoins liés à l'accroissement

démographique.

Cet équipement dit "de proximité" s'adresse à la fois aux scolaires, dans le cadre des programmes d'apprentissage de la natation, mais aussi plus largement à l'ensemble de la population (la seule piscine existante sur tout l'ouest étant aujourd'hui à Saint Laurent). La création d'un club de natation est également en cours.

Elle se compose d'un bassin de 25m et comporte 8 couloirs, un fond mobile d'une longueur de 8m, quatre vestiaires collectifs aménagés, un hall d'accueil nodal, un solarium végétal. L'ensemble sera accessible au public handicapé.

Maître d'ouvrage : Région Guyane
Coût prévisionnel : 5 400 000 €

Présentation du projet Guyane Base Avancée

Un projet d'aménagement du territoire et de marketing territorial

La Coupe du Monde de football, du Brésil, en 2014, et les Jeux Olympiques, en 2016, rassembleront le monde aux portes de la Guyane. Ces deux évènements planétaires constituent une occasion sans précédent pour :

CLE MONDE
SUYANE
Naturellement sportive
2014 - 2016

- > améliorer l'image de la Guyane
- > développer les infrastructures
- > accroître les relations transfrontalières

Au-delà du sport, c'est aussi une opportunité pour le monde économique.

Des champions comme ambassadeurs

Animé par Bernard LAMA, le Collège des ambassadeurs sportifs a pour ambition de fédérer tous les sportifs guyanais qui se sont illustrés sur les podiums nationaux et internationaux : Malia METELLA (natation), Ulrich ROBEIRI (escrime), Lucie DECOSSE (judo) ; groupe que devrait rejoindre prochainement Florent Malouda. Ces ambassadeurs, symboles d'une Guyane ambitieuse, ont un rôle déterminant de promotion du projet tant auprès des instances sportives nationales et internationales que du monde économique.

LA MAISON FAMILIALE ET RURALE DE MANA



La Maison Familiale et Rurale (MFR) de Mana est un établissement scolaire d'enseignement agricole par l'alternance.

Les cycles sont : 4ème/3ème, CAPA et BEPA. 3 formations adultes complètent l'enseignement.

LES MAISONS FAMILIALES ET RURALES EN FRANCE

Les Maisons familiales et rurales sont des maisons de formation en alternance qui forment chaque année plus de 70 000 jeunes et adultes, principalement de la 4ème à la Licence pro. Depuis leur création, en 1937, elles pratiquent une pédagogie de l'alternance avec des semaines de formation en entreprise et des semaines de formation à l'école. Une Maison familiale compte en moyenne 150 élèves, souvent internes. Ils sont majoritairement inscrits dans des classes sous statut scolaire dépendant du ministère de l'Agriculture (51 000 élèves). D'autres choisissent une formation en contrat d'apprentissage pour préparer des diplômes de l'Education nationale ou du ministère de l'Agriculture (12 000 apprentis) ou en contrat de professionnalisation. Plus de 9 000 adultes, qui souhaitent se perfectionner dans leur métier ou se réorienter, suivent une formation continue ou une validation des acquis de l'expérience (VAE) dont la durée est variable selon le niveau du diplôme.

Quelques chiffres sur les Maisons familiales rurales

Un réseau de 501 associations en France :

430 établissements de formation

71 associations fédérales départementales ou régionales dont deux comités territoriaux pour la Nouvelle Calédonie et la Polynésie française

Un Centre national pédagogique et une Union nationale

70 000 jeunes et adultes en formation :

- 51 000 élèves sont sous <u>statut scolaire</u> dépendant du ministère de l'Agriculture,
- 12 000 apprentis sont inscrits dans des formations de l'Education nationale ou de l'Agriculture,
- 2 000 stagiaires sont en contrat de professionnalisation,
- 5 000 stagiaires suivent une formation continue ou une VAE.

Plus de 130 qualifications proposées, réparties dans 18 secteurs professionnels

8 000 salariés

RÉUNION
GUADELOUPE
MARTINIQUE

Source: http://www.mfr.asso.fr/

ANNEXES

PRESENTATION DE LA GUYANE

Données géographiques et démographiques

Superficie: Avec 84 600 km² (l'équivalent du Portugal), la Guyane est de loin le département français le plus étendu. 74 fois plus grand que la Martinique et 33 fois plus que la Réunion, la Guyane représente en outre la surface des deux plus grandes régions métropolitaines.

Le département est bordé par deux des quatre frontières terrestres internationales hors UE que compte la France :

- Le Brésil : 730 km de frontière dont 300 km terrestre et 430 km de fleuve (Oyapock)
- Le Suriname : 520 km de frontière fluviale (Maroni)

La Guyane française est recouverte à 97% de son territoire par la forêt amazonienne, et jouit donc d'une biodiversité que l'on ne retrouve dans nulle autre région française.

Population de Guyane

22 Communes	Population légale au 1er janvier 2012
Cayenne	57 318
Saint-Laurent-du-Maroni	37 755
Matoury	26 639
Kourou	25 708
Remire-Montjoly	19 260
Macouria	9 202
Mana	8 959
Maripasoula	7 615
Apatou	6 612
Grand-Santi	4 542
Saint-Georges de l'Oyapock	4 218
Papaichton	3 980
Sinnamary	3 224
Roura	2 657
Montsinery-Tonnegrande	2 146
Iracoubo	2 027
Camopi	1 623
Awala-Yalimapo	1 317
Regina	860
Saint-Elie	515
Saul	159
Ouanary	90

Population totale

(Population légale au 01/01/2012)

226 426 h dont plus de 70 % réside sur cinq communes :

Cayenne, Saint Laurent du Maroni, Matoury, Kourou et Rémire-Montjoly.

La coopération régionale

Même si elle a vocation à être beaucoup plus large, la coopération régionale en Guyane prend essentiellement la forme de coopération transfrontalière avec les deux pays voisins que sont le Brésil et le Suriname. Cette coopération connaît un essor continu depuis ces dernières années. Formalisée par l'accord-cadre de coopération franco-brésilien du 28 mai 1996, la coopération entre la Guyane et le Brésil est une coopération de proximité avec l'État d'Amapa au Nord du Brésil, avec lequel la Guyane partage une frontière de plus de 700 kilomètres. Avec le Suriname, la coopération repose sur une simple déclaration sur la coopération transfrontalière signée le 24 novembre 2009 entre les deux gouvernements français et surinamais. La Guyane partage avec le Suriname une frontière de plus de 500 km.

Les deux pays disposent d'une représentation consulaire à CAYENNE.

La coopération est caractérisée par un « effet-miroir » entre les deux frontières compte tenu des similitudes qu'elles présentent, l'essentiel de la frontière étant constitué par le fleuve Oyapock avec le Brésil et par le fleuve Maroni avec le Suriname. Les accords de coopération ont instauré une dynamique en créant des instances de dialogue privilégié avec ces deux pays : les Commission mixte transfrontalière (CMT) d'une part et les Conseils du fleuve d'autre part.

La coopération transfrontalière avec le Brésil est caractérisée par les similitudes que connaissent les territoires de la Guyane et de l'Amapa - couverts à plus de 90% par la forêt amazonienne - avec un fort retard de développement par rapport à leurs Etats centraux, un sous-équipement et un enclavement importants face à une croissance démographique continue et rapide. Le pont sur l'Oyapock qui reliera prochainement la Guyane (commune de Saint-Georges) et l'Amapa (commune d'Oiapoque), renforce le sentiment d'une trajectoire commune.

Les principaux dossiers de coopération transfrontalière avec le Brésil sont :

- Les questions relatives à l'ouverture du pont sur l'Oyapock.
- Les questions migratoires
- La coopération policière et judiciaire

Le statut des frontaliers

La lutte contre l'orpaillage illégale

La lutte contre la pêche illégale

La coopération transfrontalière avec le Suriname est également caractérisée par des défis communs à relever, notamment en termes d'infrastructures, même si les économies et les trajectoires de développement sont très différentes. Concernant le franchissement du Maroni, le projet de construction d'un pont n'est pas à l'ordre du jour mais les études et les discussions sont engagées afin de moderniser le bac international existant. La réhabilitation de la route Paramaribo-Albina cofinancée par l'AFD contribuera à terme à renforcer les échanges.

Les principaux dossiers de coopération transfrontalière avec le Suriname sont :

- Les questions migratoires et la coopération policière
- Le bac international et le transport de personnes et de marchandises
- La coopération en matière de santé

PRESENTATION DE LA VILLE DE REMIRE-MONTJOLY



Devise de la commune : «N'est Beau regard sans âme claire»

Située entre les communes de Cayenne et Matoury, Rémire-Montjoly s'étend sur 46 km² et compte 19 691 habitants, avec une densité de 428 hab/km² (Guyane 2,71ha/km²).

La commune dispose d'une infrastructure portuaire : le port de commerce de Dégrad-des-Cannes est un établissement public qui a obtenu le statut de Grand port maritime de Guyane en 2013.

Zone en partie résidentielle, la commune doit répondre aux besoins d'une importante population précarisée, issue d'une immigration souvent irrégulière et à l'origine de foyers d'habitats spontanés dont la résorption a été engagée.

Classée en zone de « Loi littoral », la commune est également concernée par le Plan de Prévention des Risques Naturels et Technologiques.

Rémire-Montjoly est membre de la communauté d'agglomération du centre littoral (CACL).

Depuis 2008, le maire est Jean-GANTY, médecin cardiologue de profession. Le député de la 1^{ère} circonscription est Gabriel SERVILLE.

PRESENTATION DE LA VILLE DE CAYENNE



La commune de Cayenne se compose de 60.000 habitants.

Située aux bords de l'estuaire commun à la rivière de Cayenne et à la rivière de Montsinéry, la ville occupe une partie de l'île de Cayenne.

Il s'agit du chef-lieu de la Guyane.

Maire: Marie-Laure PHINERA-HORTH

PRESENTATION DE LA VILLE DE KOUROU



Avec 25 189 habitants en 2010, Kourou est la quatrième commune la plus peuplée de la Guyane derrière Cayenne, Saint-Laurent-du-Maroni et Matoury.

Autrefois connue pour son bagne, elle est aujourd'hui surtout réputée pour abriter le Centre spatial guyanais (CSG).

Le bagne

Le pénitencier de Kourou, situé sur la Pointe des Roches, est inauguré en 1856. Trois bagnes forestiers en dépendent, à Pariacabo et les lieux dits « Léandre » et « les Trois-Carbets ».

Les bâtiments consacrés au bagne, dans le quartier des Roches, sont démolis peu après la fermeture de celui-ci et remplacés par l'Hôtel des Roches. Les derniers vestiges de cette partie de l'histoire de la ville sont la Tour Dreyfus, les ruines du four du bagne, et une petite fontaine près des palmiers moucayas.

Une loi ferme le bagne en 1938, mettant un terme aux transports de prisonniers, mais il ne fut véritablement fermé qu'en 1946, et les tout derniers rapatriements ne se feront qu'en 1953.

L'installation du Centre spatial guyanais et la Légion étrangère

Le 16 avril 1964, le gouvernement français décide d'installer une base spatiale en Guyane, et c'est avec la construction de la base, en 1965 que Kourou, jusqu'alors simple village, va devenir une véritable ville, les besoins du Centre spatial guyanais (CSG) provoquant une vigoureuse croissance démographique.

La base est gérée conjointement par le CNES (son propriétaire), Arianespace et l'Agence spatiale européenne.

Jusque-là, Kourou avait été divisé en deux parties distinctes : le « bourg » (200 habitants), aujourd'hui les rues les plus près du port de plaisance presque à l'embouchure du Kourou, et les plaines appelées la « savane » et l'« anse », qui abritaient 400 personnes.

Le village ne connut l'électricité qu'en 1948.

Sénateur-maire : Jean-Etienne ANTOINETTE

PRESENTATION DE LA VILLE DE MANA



La ville est située dans l'ouest guyanais au bord du fleuve Mana non loin de l'embouchure du Maroni. La commune est traversée par les Montagnes de la Trinité atteignant une altitude maximale de 636 mètres. Au nord de la commune se trouve une zone côtière bordée par l'océan Atlantique.

De Mana dépend également le village de Javouhey peuplé essentiellement par des habitants Hmongs exilés du Laos.

Accessibilité: Située à l'extrême nord-ouest de la Guyane, la commune de Mana est rattachée à l'arrondissement de Saint-Laurent-du-Maroni. Elle est distante de Cayenne de 210 km et de Saint-Laurent de 40 km.

Premier Magistrat: Le Sénateur Maire Georges PATIENT

Intercommunalité : Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais

Superficie: 6 332,6 km²

Population: 9 106 habitants

Principales zones de vie : Bourg de Mana - Javouhey - Charvein - Couachy - Bassin Mine

d'Or



CARTE DE LA GUYANE



Service de presse secretariat.presse@elysee.fr 01 42 92 84 12 elysee.fr